

Publié le 23 février 2012

Plaine Saint-Denis : Une Sem pour doper l'économie

En attirant entreprises et institutions phares dans la communauté d'agglomération, Plaine Commune Développement est devenue un outil clé du développement économique local. Parmi les nouveaux venus que la Sem a séduit : SFR qui va installer son siège social sur le territoire avec pas moins de 8 500 employés.



L'acte de vente, signé par SFR le 28 octobre 2011, constitue une belle victoire pour Plaine Saint-Denis, agglomération de 350 000 habitants qui rassemble huit communes¹. Au terme d'une large consultation auprès de porteurs fonciers, aménageurs et promoteurs en Ile-de-France, le projet d'implantation sur 4 ha de la Zac Landy Pleyel, présenté par la Sem [Plaine Commune Développement](#), a été retenu par le groupe pour l'installation de son futur siège social. « Il s'agit de la plus grosse opération tertiaire prévue en Région Ile-de-France », confie Catherine Léger, directrice générale de la Sem. Le deuxième opérateur de télécommunications de l'hexagone prévoit en effet de regrouper pas moins de 8 500 personnes, jusqu'à présent réparties sur quatre sites, dans un ensemble unique de bureau de 135 000 m².

L'opérateur télécom deviendra ainsi à terme le premier employeur de Seine-Saint-Denis. « La première tranche de construction qui porte sur 75 000 m² a été lancée en novembre 2011, pour accueillir les premiers salariés fin 2013 », précise la directrice de la Sem. Les atouts du projet ont conquis les décideurs de SFR, avec un bâtiment HQE/BBC, la proximité des transports en commun, des espaces verts, un calendrier de construction en phase avec l'opérateur téléphonique, ou encore

l'intégration dans un cluster des industries de la création autour des métiers de l'image prévu dans le cadre du Grand Paris.

Un écoquartier pour l'Île-Saint-Denis

Plaine Commune Développement s'attaque parallèlement à un autre projet phare avec l'aménagement du futur écoquartier de l'Île-Saint-Denis. L'ambition est de réhabiliter ce site fluvial remarquable composé de friches industrielles, en un écoquartier mixte avec logements, activités, commerces et équipements. « Cet aménagement redonnera une unité urbaine à l'île et l'ouvrira sur ses berges, dans une démarche de développement durable et d'innovation écologique », commente Catherine Léger.

La Zac comprend trois emprises foncières d'un total de 13,9 hectares : les sites des anciens entrepôts du Printemps, des Galeries Lafayette et de l'entreprise Charvet. Au programme : 90 000 m² de logements, 55 400 m² d'activités économiques et 7 600 m² d'équipements publics. Les travaux devraient débuter en 2012. Au total, le projet de l'écoquartier s'étend sur un périmètre de 22 hectares, soit un cinquième du territoire de l'Île-Saint-Denis.

¹ Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse
